

comment en finir avec un compte joint

Par olive17, le 01/02/2013 à 16:08

Mon couple est au bord de la rupture, et je souhaite fermer le compte joint que nous avions ouvert ensemble.

Mon banquier me dit que cela n'est pas possible de manière unilatérale ? or ma partenaire me bloque et ne souhaite pas fermer le compte, aussi je pense demander la désolidarisation.

Pouvez-vous me dire ce que cela implique exactement ?

Et surtout nous avons des prélèvements en cours sur ce compte joint : edf... et un prélèvement pour achat à crédit d'une maison, que je souhaite bien sûr conserver jusqu'à la vente de la maison. Cela est-il possible et comment ?

si non quelle solution mettre en place pour assurer le paiement des créanciers (il s'agit de dépenses communes) ?

 Quelle(s) solution(s) me permet de ne pas être responsable dorénavant des opérations qu'elle pourrait effectuer sur ce compte joint, et d'autre part de l'empêcher de faire des virements de ce compte joint vers un autre compte dont elle serait bénéficiaire.

Vous remerciant par avance pour votre aide